



## Compte-rendu Conseil municipal du 11 octobre 2021

**LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.**

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 11 octobre sous la présidence du maire, Richard Ley qui a souhaité la bienvenue à Chloé Taglan, stagiaire au service administratif.

### Intercommunalité

- **Colmar Agglo** : Le conseil a été informé des travaux lancés par Colmar Agglo sur le plan de mobilité. Les communes étant invitées à participer aux réflexions, le conseil a pris connaissance des pistes émises par les communes des alentours. Pour Wickerschwihr, il s'agit surtout de trouver une solution pour le projet de passerelle au niveau du pont de Bischwihr et de la circulation rue de Gaulle et grand'rue. Sécurité routière, mobilité douce et développement économique, culturel et touristique ont été mis en avant.
- **Ried Brun** : Le nouveau règlement intérieur du gymnase a été approuvé. Les tarifs annuels pour l'occupation des terrains autour du Ried Brun ont été redéfinis. Le conseil a délibéré sur le retour à 3 ATSEM (au lieu de 4) à la rentrée 2022, l'augmentation du plafond de l'IFSE et les nouveaux tarifs 2022 pour l'espace culturel.  
L'espace culturel est à valoriser avec un démarchage auprès d'entreprises, de nouveaux sponsors et partenaires ... Il n'y aura pas d'audit financier externe jugé trop coûteux.  
Il a aussi été noté que l'association « Jeunesse du Ried », gérant le périscolaire, s'est finalement installée au Ried Brun ; les locaux leur étant mis gracieusement à disposition.

### Commissions internes

- **Affaires sociales** : Au vu de l'évolution sanitaire favorable, les fêtes de fin d'année pilotées par les affaires sociales, pourraient avoir lieu : Halloween (31 octobre), Repas des aînés (5 décembre), Saint Nicolas (10 décembre).
- **Conseil municipal des jeunes** : les activités ont démarré avec la cabine à livres (binôme adulte/jeune) et travail autour de la mise en place d'une bibliothèque pour les enfants de 0 à 11 ans avec une ouverture, une fois par mois. Le CMJ préparera les décors pour Halloween. Prochain conseil : 22 octobre.
- **Finances** : Les éléments proposés en décision modificative (DM) ont été développés.  
La section de fonctionnement présente un excédent supplémentaire de 30000€ par rapport au BP ce qui permet d'augmenter le virement à la section d'investissement.  
Malgré cela, les subventions annoncées par l'Etat pour l'école ne permettront pas la réalisation du projet d'extension. Le budget doit être revu en conséquences.
- **Bâtiments** : Le conseil a pris acte des besoins pour l'aménagement du nouvel atelier communal présenté par la commission bâtiments et a acté le report de travaux de rénovation énergétique de la maison des associations.  
Pour l'école, vu les financements possibles, le projet sera limité à la seule rénovation énergétique du bâtiment.

### PEGAS

Le plan d'entraide générale et d'assistance aux secours (PEGAS) a été présenté au conseil et demande à être mis à jour. La priorité va être de réorganiser le Poste de Commandement et de réunir une commission PEGAS pour relancer le plan qui fait d'ailleurs office de Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

### Urbanisme

Compte-tenu du développement de ce quartier et des difficultés de circulation, le stationnement de la rue des bleuets va être réglementé.

## Associations

Pour donner un coup de pouce aux associations, le conseil a validé le projet de règlement intérieur d'utilisation des salles communales et les tarifs proposés, en l'occurrence leur gratuité pour les associations du village.

## Travaux

• Eglise : Suite à la présentation de l'APD lors de la séance du 06 août, de la discussion engagée sur certains travaux, l'équipe municipale a rencontré l'architecte pour finaliser le dossier avant validation définitive et lancement de l'appel d'offre.

L'ouverture prévue au niveau de l'oculus a été supprimée tout comme les protections pour les vitraux.

L'estimatif de l'APD est donc revu à la baisse. La première estimation de l'architecte était de 220 000€ HT puis, un APD à 271 000 € HT avait été présenté lors du conseil municipal du 06 Aout.

Avec la suppression de certains travaux, le dernier estimatif s'élève à 250 958.10€ HT

Il est proposé au conseil municipal de valider cette dernière version du projet ainsi que de son estimatif.

La rémunération de l'architecte se montant à 10% du montant global des travaux, un avenant aux honoraires a été voté en conséquences.

• Ecole : Le projet de travaux d'extension et d'isolation de l'école a été revu dans le cadre de l'actualisation du programme pluriannuelle de travaux : il est proposé de ne pas faire d'extension pour l'école, et de se conformer à une rénovation énergétique au mieux de trois bouquets afin de faire correspondre nos travaux aux critères des partenaires institutionnels pour les subventions relatives à la performance énergétique. Les travaux au programme sont l'isolation extérieure des façades ainsi qu'un nouvel enduit, l'isolation des combles ainsi que le remplacement des menuiseries extérieurs.

L'ensemble devant permettre de gagner en performance et de diminuer les coûts de fonctionnement du bâtiment.

Le nouveau montant prévisionnel des travaux est plafonné à 70 000€ TTC.

• Hangar : Le hangar communal nécessite d'être aménagé pour être opérationnel et disposer des normes en vigueur. Il est nécessaire de mieux préciser sa destination exacte (atelier communal avec ou sans CPI).

• 32, Grand'rue : En raison de la révision budgétaire 2021 et des contraintes techniques à rénover le bâtiment dans son ensemble (principalement l'isolation par l'intérieur), il est envisagé de se concentrer uniquement sur les travaux les plus prioritaires : remplacement de la chaudière fioul vétuste et, dans un deuxième temps le remplacement des menuiseries extérieures (en fonction des possibilités budgétaires).

## Budget et DM

Le conseil a validé la proposition de DM au regard du plan de financement des projets d'investissement retenus pour 2021/2022 (stade, église, école, hangar). 33000 euros supplémentaires ont pu être dégagés de la section de fonctionnement pour l'investissement tout en gardant un « fonds de roulement » de plus de 77000€.

Ainsi, l'avant-projet détaillé de l'Eglise a été validé pour un montant de 289167€HT / 347000€ TTC, honoraires de l'architecte et frais divers compris. Pour son financement, 80% d'aides sont attendues. L'appel d'offre va être lancé par l'architecte pour un démarrage des travaux début 2022.

**RH** : Le décompte du temps de travail pour le personnel à hauteur de 1607h a été validé.

## Informations / communication

- Le conseil a été informé du niveau des risques de l'Influenza aviaire et du risque lié à l'ambroisie. Tous deux feront l'objet d'un article dans le prochain P'tit Wick.
- Le maire invite le conseil à la pose de la plaque René Finance au niveau du bâtiment des associations, le 6 novembre à 11h. Elle sera suivie d'une manifestation festive.
- Pour les cérémonies commémoratives, notamment celle du 11 novembre prochain, le conseil souhaite que l'organisation mutualisée avec Porte du Ried (anciennement Riedwihl) perdure.
- Jeudi 13 janvier : vœux du maire

Le prochain conseil se tiendra le Lundi 22 novembre 2021